

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE BROUSSES ET VILLARET

Séance du 23 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-trois novembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du foyer communal, sous la présidence de Monsieur DUFOUR-LORIOLE Yannick, Maire.

Présents : Monsieur DUFOUR-LORIOLE Yannick ; Monsieur PETERMANN Jean-Louis ; Madame BONNAFOUS Virginie ; Monsieur LAFFON Gilles ; Monsieur BOURJADE Olivier ; Madame PECH Pierrette ; Madame BONNAFOUS Nadine ; Madame MARTINEZ Pascale ; Monsieur JAMBERT Mathieu ;

Absents excusés : Monsieur JUST Stéphane a donné procuration à Madame PECH Pierrette ;

Secrétaire : Madame BONNAFOUS Virginie ;

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du conseil municipal du 12 octobre 2022
- Eglise de Brousses – Signature du devis de l'étude préalable
- Demande subvention pour la restauration de l'église de Brousses aux organismes
- Demande subvention pour la restauration de l'église du Villaret aux organismes
- Eglise du Villaret – Signature de l'avenant au contrat avec l'étude TARBOURIECH
- Modification du PLU – Signature du devis
- Décision modificative n°5
- Contrat femme de ménage
- Questions diverses

Approbation du conseil municipal en date du 12 octobre 2022

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide :

Mise aux voix du procès-verbal de la séance du 12 octobre 2022.

Aucune observation, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Eglise de Brousses – Signature du devis de l'étude préalable

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que des travaux de restauration de l'église de Brousses doivent être engagés afin de préserver notre patrimoine. Afin de chiffrer les travaux, une étude préalable doit être réalisée.

Monsieur le Maire présente le devis de l'étude TARBOURIECH d'un montant de 9 762.50€HT, soit 11 715.00€TTC. Le conseil municipal décide à l'unanimité de lancer l'étude préalable, et autorise Monsieur le Maire à signer le devis avec l'étude TARBOURIECH d'un montant de 9 762.50€HT, soit 11 715.00€TTC.

Demande subvention pour la restauration de l'église de Brousses aux organismes

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que des travaux de restauration de l'église de Brousses doivent être engagés afin de préserver notre patrimoine. Une étude préalable doit être réalisée par l'étude TARBOURIECH.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des demandes de subvention doivent être demandées aux différents organismes.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à faire les demandes de subvention aux différents organismes pour la restauration de l'église de Brousses.

Demande subvention pour la restauration de l'église du Villaret aux organismes

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que des travaux de restauration de l'église du Villaret doivent être engagés afin de préserver notre patrimoine.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des demandes de subvention doivent être demandées aux différents organismes : Grand concours du Pèlerin/ Département/ Etat/ Soutien à la fondation du patrimoine/ Fondation Notre Dame/ Fondation Pays de France du Crédit Agricole/ Sauvegarde de l'art français.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à faire les demandes de subvention aux différents organismes pour la restauration de l'église du Villaret.

Eglise du Villaret – Signature de l'avenant au contrat avec l'étude TARBOURIECH

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que des travaux de restauration de l'église du Villaret ont eu lieu en 2011. Afin de préserver notre patrimoine, un avenant doit être signé afin de continuer ces travaux. Des demandes de subvention vont être demandées.

Monsieur le Maire présente l'avenant du cabinet TARBOURIECH, maître d'œuvre privé avec un coût prévisionnel de 90 000.00€HT, soit 100 800.00€TTC. Ce coût pourra varier.
Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant avec le cabinet TARBOURIECH.

Modification du PLU – Signature du devis

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de procéder à une révision du PLU.

Monsieur le Maire présente les deux devis :

- ALTEREO – 26 Chemin de Fondeyre 31200 TOULOUSE soit un montant total de : 31 189.00€HT, soit 37 426.80€TTC
- URBADOC – 28 Impasse Jean André RIXENS 31 200 TOULOUSE soit un montant total de : 30 937.50€HT soit 37 125€TTC

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à engager la procédure et à signer le devis de l'entreprise URBADOC ;

Décision modificative n°5

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une révision de crédits doit être effectuée :

Désignation	Budget avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
022 (Dépenses imprévues)	6 220.04	-6 171.00	0.00	49.04
6558/65	16 000.00		+6 100.00	22 100.00
66111/66	7 500.00		+71.00	7 571.00

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver les révisions de crédits indiqués ci-dessus.

Contrat femme de ménage

Monsieur le Maire demande à Monsieur PETERMANN Jean-Louis de ne pas procéder au vote.

Monsieur le Maire expose que le service ménage de la mairie justifie l'emploi d'une personne à temps non complet sur la base de 3h00 par semaine correspondant au 1^{er} échelon d'Agent d'Entretien non titulaire, échelle II, Indice Brut 297, Indice Majoré 352.

Le conseil municipal décide à l'unanimité la création d'un emploi à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une période d'un an ; et qu'elle percevra une rémunération correspondante au 1^{er} échelon d'Agent d'Entretien non titulaire, échelle II, IB 297, IM 352.

Questions diverses

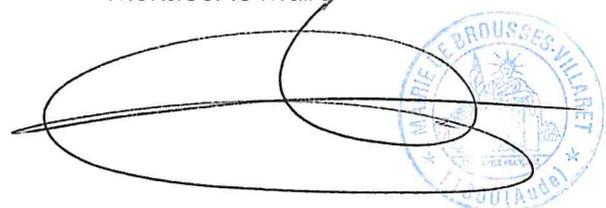
Monsieur le Maire indique qu'il convient d'acheter des sachets pour les cadeaux de fin d'année des seniors. Vu avec les employés communaux (19€ les 50 sachets kraft).

Monsieur le maire informe que l'antenne téléphonique sera alimentée par un groupe électrogène fourni par TDF en attendant que l'antenne soit alimentée définitivement. Il est proposé de demander plus d'informations à TDF et ensuite consulter la population.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil municipal est clos à 19h50.

La secrétaire

Monsieur le Maire



The image shows a large, stylized signature in black ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DE BROUSSES-VILARET' around the perimeter and '13001AUDOI' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a sun and a tree.